CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) - ASSOCIATION MIMBLE MIMBUS

1. Objet et Champ d'Application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des ventes de billets, pass, inscriptions et prestations réalisées par l’association Mimble Mimbus dans le cadre de tous ses événements liés aux univers de l’imaginaire (festivals, animations, jeux de rôle grandeur nature, ateliers, etc.).

Elles s'appliquent à tout acheteur, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un professionnel, dès lors qu'il procède à l'achat d'un titre d'accès ou d'une prestation via le site internet, par téléphone, ou sur place.

La participation à un événement, quelle que soit sa durée, vaut acceptation sans réserve des présentes CGV.

2. Identification de l'Organisateur

Organisateur : Association Mimble Mimbus

Objet : Cette association a pour objet de promouvoir les univers de l’imaginaire à travers des créations, échanges, partages et rencontres sur ce thème. Ses valeurs sont la bienveillance, la responsabilité et l’imagination. L’association est susceptible d’exercer des activités économiques liées à son objet lors de ces événements telles que : billetterie, buvette, snacks, vente d’objets publicitaires, location de stands pour exposition (liste non exhaustive).

Siège social : 4 rue du Pont des Agneaux, 17230 Saint-Ouen-d'Aunis

Contact : mimble.mimbus@gmail.com

Numéro SIRET : 82043663200021

3. Commande et Paiement

3.1 Prix

Les prix sont indiqués en Euros, toutes taxes comprises (TTC). L'association étant non assujettie à la TVA, la mention "TVA non applicable, art. 293 B du CGI" pourra figurer sur les factures/reçus le cas échéant.

Les tarifs peuvent varier selon le type d'événement, la durée, l'âge du participant ou la période d'achat.

3.2 Modalités de paiement

- En ligne : Le paiement s'effectue par carte bancaire via une plateforme sécurisée ou par tout autre moyen de paiement électronique proposé lors de la commande.

- Sur place : Le paiement s'effectue par carte bancaire ou en espèces (dans la limite du plafond légal en vigueur) à la billetterie de l'événement.

La commande est considérée comme ferme et définitive après encaissement intégral du prix.

4. Billetterie et Accès

4.1 Nature des titres

Pour certains événements (ex : Jeux de Rôle Grandeur Nature), l'inscription peut nécessiter la fourniture de données nominatives (nom, prénom, date de naissance, contacts d'urgence) pour des raisons de sécurité et d'assurance. Dans ce cas, le titre est strictement personnel et non transférable, sauf mention contraire explicite.

4.2 Délivrance

Selon l'événement, il y a plusieurs méthodes de délivrance possible :

- Achat en ligne : Les billets sont envoyés par email au format PDF ou sous forme de QR Code. Il appartient à l'acheteur de l'imprimer ou de le présenter sur support mobile en bon état de lecture.

- Achat sur place : Un titre d'accès ou un bracelet est remis à l'acheteur après paiement.

4.3 Vérification

Tout participant doit pouvoir présenter un justificatif d'identité si le billet est nominatif ou en cas de doute sur la majorité du participant. L'organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne ne présentant pas un billet valide ou dont l'état ne permet pas la vérification.

5. Droit de Rétractation et Remboursement

Conformément à l'article L221-28 (12°) du Code de la consommation, le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux contrats de fourniture de services d'hébergement (sauf à usage d'habitation), de transport de marchandises, de location de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs devant être fournis à une date ou à une période déterminée.

Par conséquent, les billets pour les événements de l'association Mimble Mimbus, qui ont lieu à une date précise, ne sont ni échangeables, ni remboursables, une fois la commande validée, sauf dans les cas suivants :

- Annulation de l'événement par l'organisateur.

- Force majeure reconnue empêchant la tenue de l'événement.

- Cession de billet : Pour les événements nominatifs (type GN), une cession de billet à un tiers peut être autorisée par l'organisateur (voir conditions liées à cet événement), sous réserve de validation du dossier du nouveau participant.

6. Annulation et Modification de l'Événement

6.1 Par l'organisateur

En cas d'annulation totale de l'événement par l'association Mimble Mimbus, les billets seront remboursés intégralement selon les modalités communiquées aux participants.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme, les horaires, les lieux précis ou les intervenants avant ou durant l'événement pour des raisons techniques, de sécurité ou météorologiques. Ces modifications partielles ne donnent pas droit à un remboursement.

6.2 Par le participant

Aucun remboursement ne peut être exigé en cas de non-présentation, de retard, de départ anticipé ou d'empêchement personnel du participant (maladie, transport, etc.).

7. Obligations et Responsabilité du Participant

7.1 Règles de sécurité et Code de conduite

Le participant s'engage à respecter les règles de sécurité, le règlement intérieur spécifique à l'événement et les consignes du personnel d'encadrement.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'événement sans remboursement, et le cas échéant, des poursuites judiciaires.

7.2 Matériel et Hébergement (Événements longs)

Pour les événements s'étalant sur plusieurs jours avec hébergement sur place :

- Le participant est responsable de son matériel personnel.

- L'association met à disposition les infrastructures annoncées mais ne saurait être tenue responsable des dommages matériels subis par les participants (vol, perte, détérioration due aux intempéries), sauf en cas de faute lourde avérée de l'organisateur.

- Il est interdit de faire du feu en dehors des zones dédiées, de perturber le sommeil d'autrui, ou de consommer des substances illicites.

7.3 Mineurs

Pour les événements accueillant des mineurs sans supervision parentale, une autorisation parentale signée et la copie de la pièce d'identité du responsable légal sont obligatoires. Le responsable légal s'engage à ce que le mineur respecte le règlement intérieur.

8. Limitation de Responsabilité de l'Organisateur

L'association Mimble Mimbus, en tant qu'organisateur de loisirs, met tout en œuvre pour assurer la sécurité et le bon déroulement des événements. Toutefois, sa responsabilité ne saurait être engagée pour :

- Les dommages corporels ou matériels résultant d'une imprudence du participant ou du non-respect des consignes de sécurité.

- Les vols ou pertes d'objets personnels.

- Les retards ou annulations liés à des cas de force majeure (intempéries graves, grèves, pandémies, décisions gouvernementales, etc.).

- Les problèmes de transport ou d'hébergement externe non fournis directement par l'association.

9. Droit à l'Image

Lors des événements, des photographies et vidéos peuvent être réalisées par l'association Mimble Mimbus ou ses prestataires pour la promotion de ses activités (site web, réseaux sociaux, presse).

En achetant un billet, le participant accepte de figurer sur ces supports dans la mesure où il apparaît comme élément accessoire d'un ensemble (foule, ambiance).

Pour les plans rapprochés ou portraits isolés, une autorisation spécifique pourra être demandée. Tout participant souhaitant s'opposer à la prise de vue doit se signaler à l'accueil ou porter un signe distinctif fourni par l'organisation.

10. Données Personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les données collectées (par exemple : nom, prénom, email, téléphone, date de naissance pour les GN - liste non exhaustive) sont traitées confidentiellement par l'association Mimble Mimbus.

Elles sont utilisées uniquement pour :

- La gestion de la billetterie et de l'inscription.

- La sécurité des participants (notamment pour les événements de longue durée).

- L'envoi d'informations liées à l'événement.

- L'établissement de statistiques anonymes.

Elles ne sont jamais cédées à des tiers à des fins commerciales.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez des droits suivants sur vos données :

- Droit d’accès et de rectification : pour consulter ou modifier vos informations ;
- Droit à l’effacement : pour demander la suppression de vos données (sous réserve des obligations légales de conservation, notamment comptables) ;
- Droit à la limitation du traitement : pour suspendre temporairement l’utilisation de vos données ;
- Droit à la portabilité : pour récupérer vos données dans un format structuré et lisible ;

- Droit d’opposition : pour vous opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter l’association à l’adresse suivante : mimble.mimbus@gmail.com.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) :

- Site internet : https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte

- Adresse postale : CNIL - Service des plaintes - 3 Place de Fontenoy - 75007 PARIS

11. Litiges et Droit Applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée prioritairement. À défaut, les tribunaux du lieu du siège social de l'association Mimble Mimbus seront seuls compétents.